

**RÉUNION DU COMITÉ D'APPLICATION (COC)  
10 - 11 novembre 2018, Dubrovnik, Croatie**

**&**

**21E RÉUNION EXTRAORDINAIRE DE LA COMMISSION INTERNATIONALE POUR LA  
CONSERVATION DES THONIDES DE L'ATLANTIQUE (ICCAT)**

**12 - 19 novembre 2018, Dubrovnik, Croatie**

**PROCÉDURE DE DEMANDE DE VISA**

**QUI A BESOIN D'UN VISA**

Tous les participants sont invités à consulter le site Web du ministère des Affaires étrangères et européennes de la République de Croatie (<http://www.mvep.hr/en/consular-information/visas/visa-requirements-overview/>) pour voir s'ils ont besoin d'un visa croate.

Participants titulaires de:

- **visa uniforme (C) pour deux ou plusieurs entrées, valable pour tous les États membres de l'espace Schengen;**
- **visa à validité territoriale limitée (visa LTV), pour deux ou plusieurs entrées, délivré au titulaire d'un document de voyage qui n'est pas reconnu par un ou plusieurs des États membres de l'espace Schengen, mais pas par tous, et qui est valable pour le territoire des États membres reconnaissant le document de voyage;**
- **visa de long séjour (D) pour les séjours de plus de trois mois, délivré par l'un des États membres de l'espace Schengen;**
- **permis de séjour** délivré par l'un des États membres de l'espace Schengen;
- **visas nationaux pour deux ou plusieurs entrées et permis de séjour de la Bulgarie, énumérés à l'annexe I de la Décision N° 565/2014/EU;**
- **visas nationaux pour deux ou plusieurs entrées et permis de séjour de Chypre, énumérés à l'annexe III de la Décision N° 565/2014/EU;**
- **visas nationaux pour deux ou plusieurs entrées et permis de séjour de la Roumanie, énumérés à l'annexe IV de la Décision N° 565/2014/EU;**

**n'ont pas besoin de visa supplémentaire (croate) pour la Croatie.**

La décision n° 565/2014/UE est disponible à l'adresse suivante: <http://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/PDF/?uri=CELEX:32014D0565&from=EN>.

La période de validité des documents Schengen, bulgares, chypriotes et roumains susmentionnés doit couvrir la durée du transit ou du séjour en Croatie et leurs détenteurs doivent être en mesure de revenir dans l'espace Schengen / Bulgarie / Chypre / Roumanie après une visite en Croatie.

Le passeport doit être valide au moins 3 mois après avoir quitté la Croatie.

En cas de doute sur la validité des documents mentionnés ci-dessus, veuillez scanner le document et l'envoyer à [vize@mvep.hr](mailto:vize@mvep.hr).

## OÙ FAIRE UNE DEMANDE DE VISA

La liste des ambassades / consulats de Croatie, ainsi que toutes les informations complémentaires, sont disponibles sur le site web du ministère <http://www.mvep.hr/en/diplomatic-directory/diplomatic-missions-and-consular-offices-of-croatia/><sup>1</sup>, ou à (choisissez le pays dans le menu déroulant):

<http://www.mvep.hr/en/consular-information/visas/visa-requirements-overview/>

- Les participants ayant besoin d'un visa pour la Croatie doivent faire leur demande à **l'ambassade de Croatie** ou, le cas échéant, au **centre de réception des demandes de visa de leur pays de résidence**.
- **S'il n'y a pas d'ambassade / de consulat de Croatie ni de centre de réception des demandes de visa** dans votre pays:
  - A. une demande de visa peut être soumise à l'ambassade de Croatie de votre choix **par la voie diplomatique**, c'est-à-dire par l'ambassade de votre pays; ou
  - B. vous pouvez contacter l'ambassade de Croatie la plus proche concernant la possibilité de soumettre votre demande de visa par l'intermédiaire du consul honoraire de la République de Croatie ou **par courrier postal ou électronique**.

Dans ce cas, et si nécessaire, l'ambassade de Croatie se réserve le droit de demander au demandeur de visa de se présenter personnellement à l'ambassade afin de récupérer un visa.

## QUE DOIT-ON SOUMETTRE LORS D'UNE DEMANDE DE VISA CROATE?

- **Formulaire de demande de visa** dûment rempli et signé personnellement, disponible sur le site Web <http://www.mvep.hr/en/consular-information/visas/forms/visa-application/>  
Il est également possible de remplir le formulaire de demande de visa en ligne à l'adresse <https://crovisa.mvep.hr/> (disponible en anglais, russe, ukrainien, albanais et turc). Tous les documents pertinents, y compris les photos, peuvent être téléchargés sur le système en ligne;
- **document de voyage en cours de validité** - la durée de validité du **document** de voyage doit être supérieure de trois mois à celle du visa, il doit comporter au moins deux pages vides et doit avoir été délivré au cours des dix dernières années;
- **photographie** couleur (35 x 45 mm);
- **Assurance maladie de voyage en cours de validité** - pour couvrir n'importe quel frais pouvant survenir pendant votre séjour en Croatie en rapport avec: des soins médicaux urgents et / ou des soins hospitaliers urgents, ou le rapatriement dans le pays de résidence pour des raisons médicales, ou le transport en cas de décès;  
La couverture minimale équivaut à 30.000 EUR.
- preuve des **frais de visa payés (60 EUR / 69 USD)**;  
*(les frais de visa pour les ressortissants de Cabo Verde et de la Russie sont régis par des accords visant à faciliter la délivrance de visas entre l'UE et ces pays).*
- **Lettre d'invitation de l'ICCAT et inscription pour la participation;**
- réservation du billet d'avion aller-retour.

---

<sup>1</sup> Voir aussi la liste des ambassades et des centres de réception des demandes de visa de Croatie, appendice I

**Note :** Dans des cas justifiés, l'ambassade / le consulat peut également demander des documents supplémentaires attestant de l'intention du participant de rentrer dans son pays d'origine (certificat de l'employeur, relevé bancaire, etc.).

## DEMANDE DE VISA EN LIGNE

- Le formulaire de demande de visa en ligne est disponible à l'adresse <https://crovisa.mvep.hr/default.aspx?langId=en>
- Les documents suivants doivent être téléchargés sur le formulaire de demande de visa en ligne (scanné en pièce jointe): passeport - page de données personnelles, photo et autres pièces justificatives, y compris la preuve des frais de visa payés (voir ci-dessus).
- Lorsque le formulaire de demande en ligne est rempli, le **code de demande à sept chiffres est obtenu**. Ces codes doivent être envoyés par courrier électronique au responsable / à l'ambassade / au consulat le plus proche de la République de Croatie.
- Chaque formulaire de demande de visa en ligne dûment rempli doit être imprimé et dûment signé par le demandeur de visa.
- Une fois que la demande de visa a été traitée et approuvée pour la délivrance d'un visa, le demandeur de visa devra se présenter en personne dans l'une des ambassades de Croatie et apporter ses documents originaux.

**Pour toute information complémentaire, veuillez contacter**

## Appendice 1

### LISTE DES AMBASSADES ET DES CENTRES DE RÉCEPTION DES DEMANDES

- Les ressortissants **algériens, chinois, égyptiens, marocains, sud-africains, russes et turcs** peuvent demander un visa auprès de l'ambassade ou du consulat croate responsable ou dans l'un des centres de réception des visas **de** leurs pays respectifs.

#### Algérie

Ambassade [croemb.algeria@mvep.hr](mailto:croemb.algeria@mvep.hr)  
Centre de réception des demandes de visa <http://www.vfsglobal.com/croatia/algeria/>

#### Chine

Ambassade <http://cn.mvep.hr/en/>  
Centre de réception des demandes de visa <http://www.vfsglobal.cn/croatia/china/English/>

#### Egypte

Ambassade <http://eg.mvep.hr/en/>  
Centre de réception des demandes de visa <http://www.vfsglobal.com/croatia/Egypt/>

#### Maroc

Ambassade <http://ma.mvep.hr/fr/>  
Centre de réception des demandes de visa <http://www.vfsglobal.com/croatia/morocco/>

#### Russie

Ambassade <http://ru.mvep.hr/ru/>  
Centre de réception des demandes de visa <http://www.vfsglobal.com/Croatia/russia/English/index.html>

#### Afrique du Sud

Ambassade <http://za.mvep.hr/en/>  
Centre de réception des demandes de visa <http://www.vfsglobal.com/croatia/southAfrica/>

#### Turquie

Ambassade <http://tr.mvep.hr/tr/>  
Centre de réception des demandes de visa <http://www.vfsglobal.com/croatia/Turkey/english/index.html>

- Les ressortissants du **Nigéria** et des **Philippines** peuvent demander un visa dans les centres de réception des demandes de visa de leurs pays respectifs.

#### Nigeria

Centre de réception des demandes de visa <http://www.vfsglobal.com/croatia/nigeria/index.html>

#### Philippines

Centre de réception des demandes de visa <http://www.vfsglobal.com/croatia/philippines/>

- Les ressortissants **syriens** peuvent demander un visa auprès de l'ambassade de Croatie responsable  
Ambassade, Le Caire <http://eg.mvep.hr/en/>
- Les ressortissants **libyens** peuvent demander un visa auprès de l'ambassade de Croatie la plus proche à Alger (Algérie) ou au Caire (Égypte).  
Ambassade, Alger, email: [croemb.algeria@mvep.hr](mailto:croemb.algeria@mvep.hr)  
Ambassade, Le Caire <http://eg.mvep.hr/en/>
- Les ressortissants des pays suivants: **Cabo Verde, Côte d'Ivoire, Ghana, Guinée, Guinée Bissau, Liberia, Mauritanie, Sénégal, Sierra Leone et Tunisie** peuvent demander un visa à l'ambassade de Croatie responsable / la plus proche à Rabat (Maroc).  
Ambassade, Rabat <http://ma.mvep.hr/fr/>
- Les ressortissants de l'**Angola**, de la **Guinée équatoriale**, du **Gabon** et de la **Namibie** peuvent demander un visa à l'ambassade de Croatie la plus proche à Pretoria (Afrique du Sud).  
Ambassade, Pretoria <http://za.mvep.hr/en/>
- Les ressortissants de **Bolivie** peuvent demander un visa auprès de l'ambassade de Croatie responsable à Santiago (Chili).  
Ambassade, Santiago <http://cl.mvep.hr/es/>
- Les ressortissants de la **Guyana** et du **Suriname** peuvent demander un visa auprès de l'ambassade de Croatie la plus proche à Brasilia (Brésil).  
Ambassade, Brasilia, email: [croemb.brasilia@mvep.hr](mailto:croemb.brasilia@mvep.hr), [crocons.brasilia@mvep.hr](mailto:crocons.brasilia@mvep.hr)
- Les ressortissants du **Belize** et de **São Tomé et Príncipe** peuvent demander un visa auprès de l'ambassade de Croatie la plus proche à Washington (Etats-Unis).  
Ambassade, Washington <http://us.mvep.hr/en/>